

Le Mouvement des Focolari demande l'ouverture de la cause de canonisation de Chiara Lubich

Aujourd'hui, 7 décembre 2013, Maria Voce a annoncé l'imminente présentation à l'évêque de Frascati, Mgr Raffaello Martinelli, la demande formelle d'ouverture de la cause de canonisation de Chiara Lubich. La fondatrice des Focolari est morte le 14 mars 2008 à Rocca di Papa.

« Cet acte – a dit Maria Voce – nous invite tous à une sainteté encore plus grande, à construire cette sainteté jour après jour dans notre vie pour aider à faire émerger cette sainteté collective, sainteté de peuple à laquelle Chiara tendait ».

D'habitude dans l'Eglise catholique on présente aux propres fidèles, comme stimulants de vie chrétienne, des figures de personnes qui se sont distinguées grâce à leur témoignage de foi particulier et d'amour envers Dieu. Cela se passe après un procès canonique de vérification sur la vie, les vertus héroïques, et sur la reconnaissance de sainteté et des signes, qui ne peut commencer que cinq ans après leur mort.

Ces temps-ci, de divers endroits, des personnes communes et des personnalités, catholiques et appartenant à d'autres Eglises, religions et cultures, avaient exprimé le souhait qu'une telle demande soit faite en faveur de Chiara Lubich. Une reconnaissance – précise-t-on – qui pourra encourager chez de nombreuses personnes un engagement personnel, spirituel et moral pour le bien de l'humanité.

La requête a été signée aujourd'hui, date qui rappelle le soixante-dixième anniversaire de la fondation du mouvement des Focolari, en présence de nombreux focolarini et focolarines réunis à Castel Gandolfo pour leur rencontre annuelle. Désormais elle sera présentée puis évaluée par l'autorité ecclésiastique compétente selon les modalités établies par le droit et la praxis de l'Eglise.

Umberta Fabris (+39) 348 8563347

Benjamim Ferreira (+39) 348 4754063